MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88036694

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

30 Août 1983 N° de série continue 56 Bulletin n° 23

ACARIENS ROUGES SUR TOUTES ESPECES

Surveiller d'éventuelles remontées des populations si l'arrière saison est favorable.

ARBRES FRUITIERS

PECHER

LE DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER EN 1983 ?

La maladie est largement présente dans la moyenne Vallée du Rhône
Beaucoup d'attaques sur fruits

VENEZ VOUS INFORMER :

Le Service de la Protection des Végétaux organise une réunion :

A VALENCE le mardi 20 septembre 1983 à 14 heures
- Grande salle du Crédit Agricole - 290, rue Faventines .

On y abordera les questions suivantes :

- les nouvelles connaissances sur la maladie
- les derniers résultats d'essais
- présentation d'un film (cinémathèque du Ministère de l'Agriculture)

Même si la maladie n'a pas été decelée dans le Bas-Vivarais,

PREVOYEZ DEJA LA PROTECTION CUPRIQUE D'AUTOMNE

- les traitements d'automne s'imposent à TOUS !
- 1er traitement le 20-25 septembre au plus tard !

Tordeuse Orientale - Les captures ont baissé, mais il est toujours nécessaire de maintenir la protection des vergers à récolter en respectant les délais d'emploi avant récolte.

POIRIER

Psylle - Dans de très rares vergers la population est nombreuse après récolte. Il pourra être intéressant de réaliser dans ces vergers une intervention sur les adultes avant leur hibernation : il est cependant encore beaucoup trop tôt pour le faire. Nous préciserons le moment en temps utile.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P136

POMMIER

Carpocapse - Le 2ème vol reste encore soutenu. Les éclosions seront nombreuses pendant toute la semaine. Il est nécessaire de **maintenir la protection sur toute variété, en respectant les délais d'emploi avant récolte.**

A proximité des pêchers, utiliser un produit à la fois efficace contre le Carpocapse et contre la Tordeuse Orientale.

Tavelure (rappel) - Attention aux vergers où des taches se sont développées. La Tavelure risque de contaminer les fruits.

Maladies de conservation (rappel) - Effectuer un traitement 2 jours avant le début de la récolte en évitant les produits risquant de laisser des taches sur les fruits. La Tolylfluanide (METHYL EUPARENE) est interdit 7 jours avant la récolte.

PRUNIER

Rouille (rappel) - Les vergers habituellement attaqués doivent être protégés.

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le troisième vol d'Eudémis est important notamment sur la Commune de Vallon. Les pontes déposées sont nombreuses ces jours-ci.

Une intervention préventive (avant les éclosions de chenilles) est conseillée avant le 2 septembre dans les zones où l'Eudémis est prédominante ; après cette date utiliser un produit polyvalent (préventif et curatif) type parathion (voir tableau du Bulletin n° 19).

MILDIOU

De nombreuses jeunes pousses montrent une présence importante de la maladie de part et d'autre du vignoble suite aux pluies du 16 et 19 Août. Nous rappelons l'importance d'une protection à base de cuivre. Ce traitement, s'il n'a pas encore été réalisé, est indispensable, notamment dans les secteurs ayant reçu de fortes pluies le 25 Août.

BLACK ROT

Poursuivre la protection là où des taches sont présentes ; renouveler après 20 mm de pluies cumulées.

BOTRYTIS

Un traitement est possible trois semaines avant récolte. Là où ce traitement est envisagé l'effectuer avec RONILAN à 1,5 kg/ha, ROVRAL à 1,5 kg/ha, KIDAN à 3 l/ha ou SUMISCLEX à 1,5 kg/ha.

- Concours MILDIOU -

M. ROBERT Charles à ST ANDRE DE CRUZIERES
M. GIBAUD Pierre à VILLE S/AUBENAS
M. TOUREL à RUOMS

ont gagné un abonnement d'UN AN à la revue PHYTOMA.

Nous remercions également pour leurs envois : M. DUMARCHE à VIVIERS, M. LABROT à VIVIERS, M. ROUME à VALLON, ...

P137